



NOTICE SUR

AUGUSTE LAMEERE

MEMBRE DE L'ACADEMIE

*né à Ixelles (Bruxelles) le 12 juin 1864,
et y décédé le 6 mai 1942.*

Une fois déjà le nom des Lameere a été honoré en cet Annuaire, dans la notice consacrée en 1923 par Maurice Vauthier à l'éminent jurisconsulte que fut Jules Lameere (1837-1922). Ce savant magistrat avait à un très haut degré l'esprit de famille, ainsi qu'en témoigne un opuscule qu'il publia en 1914, sous le titre de « *Nos parents* », sans nom d'imprimeur, et simplement signé JULES, brochure rédigée pour les siens, et sur leur demande, désireux qu'ils étaient de voir fixer ou préciser bon nombre de points intéressant leur histoire.

Cette brochure étant fort rare, je ne résiste pas au plaisir de reproduire ici sa conclusion, émouvante de tendresse filiale : « Nous avons

tous les trois, Adeline, Alfred et moi, puisé chez nos parents l'amour de la famille, des sentiments désintéressés, des aspirations généreuses, la tolérance ; nous bénissons nos parents de nous avoir inspiré ces sentiments ; ils nous ont donné le spectacle d'un ménage étroitement uni ; ils se sont aimés, ils nous ont aimés ; j'ai pu dire en vérité, le jour où furent fêtés mes cinquante ans de magistrature, que « ce que nous avons de meilleur nous vient de la maison paternelle ».

Adeline, Jules et Alfred étaient les enfants d'Auguste Lameere, mort en 1875, fils de Melchior-Clément, lui-même fils de Melchior-Jacques.

Melchior-Clément, son fils Auguste et le fils de celui-ci, Alfred, firent leur carrière dans l'Administration des finances, les deux premiers terminant avec le grade d'Inspecteur, tandis qu'Alfred conquit celui d'Inspecteur général.

Alfred Lameere, ayant épousé Mademoiselle Zoé Convert, de famille tournaise, eut deux fils, *Auguste - Alfred - Lucien - Gaston*, qui fait l'objet de cette notice, et *Eugène* (1872-1901). Ils dérogèrent l'un et l'autre à la tradition familiale et furent tous deux des universitaires de haute classe. La mémoire du second, prématurément disparu, est consacrée par le Prix (d'histoire de Belgique) qui porte son nom, fondé par ses amis, et dont dispose l'Académie (Classe des Lettres). Eugène Lameere laissait un fils, âgé

de quelques jours, du nom de Jean, dont son oncle Auguste Lameere fut le guide très attentif, et qui est aujourd'hui à son tour Professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Philosophie et Esthétique).

Disons encore que notre Lameere (Auguste, de son grand-père, et Alfred, de son père) a épousé, en 1901, M^{me} Jeanne De Greef, fille du sociologue Guillaume De Greef, qui lui donna deux enfants, Juliette et William. Celui-ci, universitaire lui aussi, a dressé, avec un soin extrême, la « *Liste chronologique des œuvres d'Auguste Lameere (1864-1942)* », publiée *in fine* dans le Tome VII du *Précis de Zoologie* [Institut Zoologique Torley-Rousseau. Université de Bruxelles, 1942], liste comportant plus de 500 numéros. Le fils de notre regretté confrère a fait précéder la liste d'un avant-propos dû à la plume du disparu, par lequel celui-ci caractérise lui-même son œuvre, et dont voici les termes : « Mes parents, dès mon enfance, ont encouragé ma passion pour l'Histoire naturelle ; chargé, en 1890, à l'Université de Bruxelles, de la chaire de Zoologie systématique, créée par une nouvelle Loi sur l'enseignement supérieur, je me suis, pendant près de quarante-cinq ans, appliqué à perfectionner mes propres connaissances en un domaine dont Cuvier déjà envisageait l'immensité avec effroi. J'ai commencé par élaborer un *Manuel de la Faune de Belgique*, dont

les trois volumes ont paru en 1895, 1900 et 1907 ; puis je me suis attelé à une *Revision des Prionides* (1902-1912), où j'ai cherché à construire l'arbre généalogique des espèces d'un groupe restreint et à mettre la filiation de ces espèces en rapport avec leur répartition géographique, afin d'éprouver les méthodes phylogénétiques que nous pouvons utiliser en l'absence de données paléontologiques ; j'ai ensuite semé dans divers mémoires le résultat de mes investigations sur l'origine et la classification d'Animaux de diverses catégories, et j'ai résumé dans mon *Précis de Zoologie* mes leçons consacrées chaque année à l'un ou l'autre groupe du règne animal.

« Mes recherches ont été plus subjectives qu'objectives, car je n'ai eu que rarement l'occasion d'ajouter des faits nouveaux dont la connaissance pouvait être vraiment utile au but que je poursuivais, me permettant de rappeler seulement à cet égard mes investigations sur les Dicyémides ; j'ai dû surtout me contenter, vu le désir que j'avais d'envisager l'ensemble du règne animal, de confronter le plus de faits connus pour tirer de leur comparaison des idées nouvelles ».

Commentant ces quelques phrases, l'auteur de la *Liste chronologique* nous apprend qu'elles « constituent le début d'un travail qui n'a jamais été autrement poursuivi, mais qu'Auguste Lameere aurait intitulé *Essai de phylogénie zoolo-*

gique, et dont il aurait fait, pour reprendre ses propres termes, son testament phylogénétique ».

Le bilan que Lameere établit en si peu de mots de sa longue et féconde carrière nous donne comme un canevas, sur lequel nous n'avons plus qu'à broder. *Nous renvoyons, pour les précisions bibliographiques, aux numéros de la Liste chronologique.*

Dans l'introduction du petit livre qu'il consacra à Darwin (379), Lameere relève combien les antécédents familiaux du grand homme le prédisposaient à sa prodigieuse existence.

Rien, dans sa lignée paternelle tout au moins, ne prédisposait Lameere à la carrière de naturaliste ; mais, comme dans le cas de Darwin, ce fut sa mère qui, disposant d'un magnifique jardin richement fleuri, fit admirer à son jeune fils la beauté des fleurs et, sans doute, des Insectes qui les visitaient ; si bien qu'au cours de ses promenades, il avait l'attention attirée sur les plantes et les animaux en rapport avec elles, car il fut toujours soucieux de ces corrélations, qui s'expriment d'ailleurs, dans de nombreux cas, par le nom spécifique des animaux, les Papillons particulièrement. La première formation du jeune naturaliste fut, par la force des choses, celle d'un autodidacte ou d'un amateur, cette catégorie de chercheurs si utiles, apportant des matériaux disparates, dont des esprits plus avertis assure-

ront la coordination. Lameere ne devait pas tarder à s'élever au rang de ceux-ci, mais il garda toujours une indulgence souriante envers les amateurs, leur révélant parfois l'intérêt de leurs trouvailles et plus souvent la banalité de celles-ci. Admirablement servi par une mémoire prodigieuse et par une connaissance très sûre des espèces de notre faune, Lameere mettait immédiatement le nom voulu sur l'échantillon qu'on lui soumettait, en y ajoutant un commentaire approprié. Il ne cessa jamais de s'intéresser activement aux chercheurs libres, qu'il rencontrait régulièrement aux réunions de diverses Sociétés scientifiques, dont il faisait partie ou dont il était l'invité. C'est ainsi que, encore à l'Athénée, il avait déjà réuni un petit groupe d'« amateurs d'Insectes », qui fondèrent la modeste revue « *Le Scarabée* », auquel son jeune animateur donna, en 1880 et 1881, ses premières notes. Il n'avait que seize ans lorsqu'il devint membre de la Société entomologique de Belgique, aux activités de laquelle il devait collaborer d'une façon prépondérante soixante années durant. Il fut aussi de la Société zoologique de Belgique, à laquelle il donna la majeure partie de ses publications non entomologiques, de la Société belge de Biologie, de la Société des Sciences médicales et naturelles. Mais c'est au cercle des Naturalistes belges, tous plus ou moins jeunes, qu'il avait le mieux l'occasion

de stimuler, en les aidant de ses conseils éclairés, les amateurs, parfois désorientés, et c'est à leur intention qu'au soir de sa vie, il écrivit *Les Animaux de la Belgique*, dont le T. IV, paru quelques mois après la mort de l'auteur, constitue le n° 500 du Répertoire chronologique. Nous citerons plus loin les Sociétés étrangères qui appellent Lameere en leur sein.

* * *

L'existence de Lameere se déroula essentiellement à Bruxelles, où il fit toute sa carrière, et il voyagea relativement peu, bornant le plus souvent ses déplacements à des excursions de l'une ou l'autre des Sociétés dont il faisait partie, ou à des séjours de vacances, au littoral, Knocke ou La Panne, ou en Ardenne, et plus particulièrement à Francorchamps, avec le Laboratoire ambulant de l'Université de Bruxelles, ainsi que de fréquentes excursions didactiques, avec ses élèves, aux environs de Bruxelles et notamment en Forêt de Soignes, mais aussi en d'autres régions du pays ; ainsi que des visites annuelles au Musée d'Histoire Naturelle, au Musée du Congo, à Tervueren, et au Jardin Zoologique, à Anvers. Après la mort du Dr Ernest Rousseau, il passa plusieurs étés à la Station de biologie lacustre d'Overmeire, dont il avait assumé la direction.

A l'étranger, Lameere fit, avec son Collègue et ami le botaniste Jean Massart (notice dans l'Annuaire de 1927, par Em. Marchal), une excursion à Zermatt, dont les deux naturalistes prospectèrent les environs, en conjuguant leurs observations sur les plantes et les animaux (145).

Puis, ce fut la grande aventure. Au printemps 1898, les deux amis entreprirent un voyage au Sahara, dont une relation a été publiée par J. Massart (voir le n° 507 de la Liste chronologique, qui donne une série d'indications bibliographiques sur les publications auxquelles ce voyage a donné lieu).

À cours de ce voyage, Lameere a adressé une série de lettres à son ami très cher Albert Mockel, qui a répondu au désir de l'auteur en conservant ces notes, qui sont fort heureusement arrivées jusqu'à nous, et dont la lecture est encore aujourd'hui pleine d'attrait. Force nous est, et non sans vif regret, de nous borner à dire que le voyage fut jalonné par Alger, Constantine, Biskra, Tougourt, El Oued, Ouargla — par 32 degrés de latitude, point le plus méridional de l'itinéraire — Ghardaïa, Laghouat, Bou-Saada et Alger, d'où la rentrée se fit par Marseille. Lameere rentre en songeant « avec terreur qu'il n'est qu'au tiers du second volume de sa Faune de Belgique. Il ne reste que les Coléoptères, ce qui est très long mais très facile [1]. Dès sa rentrée, il s'y mettra avec acharnement ».

Le fait regrettable est qu'il fut tellement repris par ses occupations absorbantes qu'il ne publia jamais le récit du voyage au Sahara (ou à ses confins sud-algériens ?), laissant à des spécialistes le soin de publier la plus grande partie des résultats zoologiques de son exploration, dont il tira pourtant deux notes (182 et 185), la première traitant des Fourmis, qui avaient particulièrement captivé son attention durant le voyage.

Dès 1905, Lameere, ayant eu à faire un rapport (216) sur un mémoire présenté au Concours de l'Académie, et portant sur les *Dicyémides*, avait été mis en éveil par l'histoire fort embrouillée de ce petit groupe aberrant, sur lequel nous aurons à revenir. En 1913, il fit à leur sujet une communication (293) qui manifestait son désir de faire l'étude de cette question. Et, à la mi-juillet 1914, aussitôt après les examens, il partit pour Roscoff, avec les siens, avec l'idée de consacrer quelques semaines à des observations sur les *Dicyémides*. Donnons lui la parole :

« La guerre nous retint quatre années en un exil dont nous ne pouvons nous souvenir qu'avec une profonde émotion : nous fûmes comblés des attentions les plus délicates par les savants français, particulièrement par l'illustre professeur Yves Delage, tant regretté. J'ai pu poursuivre mes recherches sur les *Dicyémides* pendant plusieurs saisons à Roscoff, au Laboratoire d'Évolu-

tion des Êtres organisés de la Sorbonne, fondé par Giard et dirigé par M. le Prof. Caullery, et à Antibes, au Laboratoire de la Villa Thuret, placé sous la direction de M. le Prof. Poirault».

Tout en consacrant beaucoup de temps et de peine à l'étude de ses préparations de Dicyémides, Lameere fréquenta assidûment le Muséum où il était l'hôte de son ami le Prof. Bouvier, qui mit à sa disposition de précieuses collections d'Insectes fossiles. Lameere fit une série de cours et de conférences, au Muséum surtout, et les n°s 301 à 329 de la liste chronologique attestent éloquemment de la magnifique activité qu'il manifesta durant ces années tragiques.

Fin 1917, après un dernier séjour à Roscoff, Lameere et sa famille, craignant un nouvel hiver à Paris, gagnèrent Antibes, où ils rejoignirent leur ami Massart, hôte du Jardin expérimental de la Villa Thuret. L'été suivant, ils furent à St-Étienne-de-Tinée, à l'abri des fortes chaleurs du littoral méditerranéen. Le 11 novembre le trouva à Antibes, d'où il regagna hâtivement Bruxelles, pour y reprendre de lourdes charges universitaires.

Rentré de son absence de quatre ans, Lameere ne voyagea plus guère, et que pour de brefs déplacements : c'est ainsi qu'il fut au Havre, en 1929, au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences (qu'il retrouva à Bruxelles

en 1932 et à Liège en 1939), à Padoue, en 1930, au XI^e Congrès international de Zoologie ; à Paris, en 1932, au Centenaire de la Société entomologique de France, et qu'il participa, en 1934, à une excursion en Hollande, organisée par la Société Zoologique de Belgique.

En mai 1934, atteint par la limite d'âge, il fut, à l'occasion de sa dernière leçon, l'objet d'une manifestation de sympathie et de gratitude qui réunit un très grand nombre de ses anciens élèves. Cette cérémonie émouvante, marquant la retraite du savant maître, ne fut aucunement le signal d'un repos pourtant bien mérité ; la liste chronologique nous montre que Lameere publia encore, après avoir quitté sa chaire, une cinquantaine de travaux, dont la plupart fort importants.

Le 10 mai 1940 le surprit à La Panne, où il était allé chercher un peu de détente. N'écoutant que ses obligations, il rentra immédiatement à Bruxelles, alors que tant de nos compatriotes faisaient le voyage en sens inverse. Deux années durant, Lameere poursuivit sa tâche, mais ses forces déclinant, un sort cruel fit qu'il s'éteignit sans avoir pu achever son œuvre maîtresse, et sans avoir connu la Libération.

* * *

La carrière d'Auguste Lameere se déroula sans heurts et d'une façon extrêmement brillante.

Sorti de l'Athénée de Bruxelles, où il avait déjà fait figure d'animateur, il entra à l'Université Libre, où le Professeur de Zoologie était le Docteur en médecine Émile Yseux, auquel son élève devait, en 1938, consacrer une courte notice (482) dans le T. XXVII de la Biographie nationale. Il serait exagéré de dire qu'Yseux ait été le maître du jeune Lameere, car l'élève le surclassait largement, et les circonstances, les conditions alors réalisées à l'Université de Bruxelles n'avaient pas permis de faire une thèse de Doctorat honorable sous la direction de ce chef improvisé. Aussi Lameere s'en fut-il à Liège, où il fut l'élève de l'illustre Édouard Van Beneden, dont il suivit le cours de candidature, tout en préparant une thèse, qui fut pour le néophyte de la cytologie l'occasion de sa première publication non-entomologique, et la première note qu'il ait présentée à l'Académie, en 1888, et qui portait sur des œufs anormaux de l'*Ascaris megalocephala* (67). Une autre note, traitant de la réduction karyogamique (73) parut l'année suivante, également à l'Académie. Dans l'intervalle, cinq petites notes (68 à 72) avaient été données à la Société entomologique.

La thèse parut en deux parties, sous le titre d'*Études sur la reproduction*, en 1890. La 1^{re} partie : *A propos de la maturation de l'œuf parthénogénétique* (74) fut couronnée au Concours de

l'Enseignement supérieur pour 1888-1889, tandis que la seconde partie : *Recherches sur la réduction karyogamique* (79) valut à son auteur le grade de Docteur agrégé de l'Université de Bruxelles.

La même année, son Université le chargeait du Cours de Zoologie systématique, qu'une nouvelle Loi venait de mettre au programme, matière ardue qu'il enseigna avec virtuosité jusqu'à la fin de sa carrière. La même année encore il se vit confier le cours de biologie, à l'École des Sciences sociales [de l'U. L. B.], et sa leçon d'ouverture fut publiée dans le n° 1 de la Revue universitaire (84). Il ne tarda pas à être chargé du cours d'Anatomie, inscrit au programme des étudiants se destinant à la médecine ; et enfin, à la retraite du Professeur Yseux, en 1909, il fut affecté à la grande chaire de Zoologie générale de la Candidature en Sciences. Il améliora grandement le Musée didactique de zoologie, fort rudimentaire jusqu'alors, qu'abritaient les vieux locaux de la rue des Sols, et y incorpora, en un ensemble d'animaux du désert, les spécimens qu'il avait recueillis au Sahara, ajoutant aux espèces vivantes les fossiles les plus caractéristiques ou leur moulage. Il mit sur pied un cours d'exercices pratiques, dit de microscopie, pour lequel il publia un guide à l'usage des étudiants (241). Enfin, des démonstrations donnaient aux

élèves l'occasion de revoir les planches qui avaient illustré les dernières leçons, ainsi que les pièces du musée se rapportant à ces mêmes leçons. Tout cela se complétait par des visites au Musée d'Histoire Naturelle et au Musée du Congo, ainsi qu'au Jardin zoologique d'Anvers. Les excursions sur le terrain étaient réservées aux élèves du Doctorat, car elles sont d'un rendement trop aléatoire pour les effectifs de la candidature, qui suivent, par contre, avec profit les excursions botaniques et géologiques.

A peine eut-il organisé son enseignement universitaire, que Lameere se fit l'un des promoteurs, puis des pionniers, de l'Extension de l'Université, dont il inaugura l'activité par un cours sur le Transformisme, fait à Anvers fin 1893, où la première leçon fut l'occasion, pour le Comité local, d'une manifestation de solidarité avec l'Université de Bruxelles. Les cours que Lameere fit à travers toute la Belgique, et jusqu'à Luxembourg, donnèrent lieu à des syllabus, qui eurent plusieurs éditions : le Transformisme (106, 107, traduction néerlandaise, 242), les Associations biologiques (169), le Transformisme expérimental (170).

L'Université à laquelle Lameere se dévouait avec enthousiasme lui conféra la charge de Recteur pour les exercices 1906-1907 et 1907-1908. L'usage était alors, à Bruxelles, de limiter ce mandat à

deux ans, mais Lameere, avant de la quitter, fit admettre qu'à l'avenir, elle serait de 3 ans, tout en refusant, malgré les instances de ses collègues, d'être le premier bénéficiaire de la mesure.

Il fit, à la reprise des cours, en 1906, un discours sur *Les Ancêtres de l'Espèce humaine* (225), qui eut un très grand retentissement, et fut reproduit, en tout ou en partie, par la presse de gauche, tandis que celle de droite combattait violemment cette profession de foi évolutionniste. Un an plus tard, Lameere fit porter son discours sur *Le Mécanisme de l'Évolution* (231), déchaînant encore une fois une vive polémique. La liste chronologique donne, aux n°s 225 et 231, le relevé des articles auxquels les deux discours rectoraux de Lameere ont donné lieu.

Après son Rectorat, Lameere devint membre du Conseil d'Administration de l'Université, puis membre permanent et membre du Bureau. Il prit ainsi sa part de responsabilité dans la décision patriotique de fermer l'Université, en 1941, plutôt que de l'assujettir à l'envahisseur.

Au lendemain de la guerre 14-18, alors que l'Université de Bruxelles s'abritait encore dans les vieux locaux de la rue des Sols, l'affluence des étudiants fut énorme. Lameere fut contraint, vu l'impossibilité de prendre en une fois tous ses auditeurs, de faire chacune de ses leçons deux fois, immédiatement consécutives. La salle de

cours n'était autre que la petite chapelle toute proche de l'Université, désaffectée en raison de sa prochaine démolition, et célèbre par le miracle des hosties sanglantes.

A peine le cours de zoologie générale avait-il cessé d'être dédoublé, que Lameere se chargea d'un nouveau fardeau : son ami, le botaniste Massart, devant faire, avec quelques élèves, un voyage au Brésil, Lameere se chargea du cours de botanique générale à la candidature durant l'année 1922-1923, en se jouant véritablement, aimant à dire, par boutade, que la botanique n'était qu'une petite science au regard de la zoologie, les Coléoptères à eux seuls étant bien plus nombreux que toutes les Phanérogames !

Le Dr Ernest Rousseau, Directeur-fondateur de la Station biologique d'Overmeire et éditeur des Annales de Biologie lacustre, étant mort fin 1920, Lameere fut appelé, d'accord avec le mécène qui soutenait généreusement ces deux entreprises, à en reprendre la direction, ce qui lui valut de passer plusieurs étés de vacances à Overmeire, où il ne paraît pas avoir trouvé beaucoup d'agrément ni de profit pour ses recherches personnelles. Il lança, sans grand succès, des appels (361, 362) aux travailleurs désireux de faire de la limnobiologie, et écrivit l'introduction (369) d'un ouvrage posthume du Dr E. Rousseau : *Larves et Nymphes aquatiques des Insectes d'Europe* (Office de Publicité, Bruxelles 1921).

M. Torley, le mécène auquel il vient d'être fait allusion, étant disparu à son tour, en 1926, sa mère M^{me} Torley-Keller poursuivit son œuvre, jusqu'à sa fin, en 1939, non sans avoir constitué à l'Université de Bruxelles une Fondation importante, qui prit le nom de Torley-Rousseau, Institut zoologique, rattaché à la chaire de zoologie systématique de l'Université.

Lameere fut tout naturellement le premier Directeur de l'Institut zoologique Torley-Rousseau. Il ferma la Station d'Overmeire et arrêta la publication des Annales de biologie lacustre, qu'il remplaça par le *Recueil de l'Institut zoologique Torley-Rousseau*, dont le premier fascicule parut en 1927 (413). On y trouve un article de Lameere relatif à la nouvelle fondation, en même temps que l'Introduction à son *Précis de Zoologie* (420), dont la rédaction allait l'absorber durant ses quinze dernières années, sans que la joie, pourtant si méritée, lui ait été donnée de mettre le point final à cette synthèse de son immense savoir. Le panorama merveilleux qu'il nous a si magistralement brossé reste incomplet, mais il n'y manque qu'un petit panneau : celui qui était réservé aux Vertébrés à sang chaud, Oiseaux et Mammifères, si peu de chose — par le nombre des espèces s'entend — par rapport aux légions innombrables des Insectes, les préférés du Maître disparu.

L'œuvre de Lameere est considérable, par son étendue, qui embrasse tout le Règne animal, et par la sage originalité des hypothèses et des théories qu'il élabora sous la poussée de sa foi en le transformisme. Bien qu'il eût pris de fréquents contacts avec des milieux naturels variés — littoral, plaines et bois, fagnes, montagnes et désert — ce darwinien convaincu fut un savant de cabinet, d'une érudition exceptionnelle, plutôt qu'un homme de laboratoire. Par le fait même que sa curiosité se portait sur la zoologie entière, « science pure, ayant sa propre fin », il lui était matériellement et humainement impossible de contrôler par lui-même l'exactitude des faits accumulés par d'innombrables observateurs. Force lui fut donc de dégager de l'immense fatras des publications existantes, les faits les plus démonstratifs, pour y trouver des arguments en faveur des théories qu'il se proposait de défendre, ou des classifications qu'il préconisait. Sa préoccupation dominante fut en effet la classification zoologique, autrement dit la systématique, qu'il ne concevait qu'à la lumière de la généalogie des espèces, ou leur phylogénie. Lameere, naturaliste complet, zoologiste intégral, fut pourtant essentiellement entomologiste, et il limita ses recherches personnelles, ses études objectives, à un groupe relativement restreint de Coléoptères longicornes, où il acquit une très grande autorité,

qui lui valut de recevoir en vue de leur description, quantité d'échantillons de toutes les parties du monde.

En raison même de la spécialisation du plus grand nombre de ses publications, une faible partie d'entre elles ont été éditées par l'Académie, laquelle ne nous donne que des communications d'intérêt général, en plus de nombreux rapports relatifs à des mémoires de concours. La grosse moitié des œuvres de Lameere se trouvent dans les publications de la Société entomologique de Belgique, aussi d'autres sociétés scientifiques belges ou étrangères.

Le premier souci du jeune naturaliste fut de réaliser un *Manuel de la Faune de Belgique*, entreprise qui s'avéra comme gigantesque, et fut, dans toute la force du terme, un véritable « travail de Bénédictin », nécessitant le dépouillement de sources innombrables, des confrontations et vérifications par milliers, en même temps que de nombreuses mises au point de la classification et quelque 10.000 « clés » à forger.

L'auteur nous dit que son ouvrage a été conçu, autant que possible, sur le plan de la Flore de Belgique, de F. Crépin, dont il a suivi l'exemple en employant les tables dichotomiques ; mais Lameere constate que s'il n'existe en Belgique que 1.250 espèces de plantes phanérogames, le nombre de nos Métazoaires peut être estimé à

15.000 espèces environ, dont personne ne pourrait arriver à dresser la liste complète. Aussi le Manuel est-il limité aux espèces réellement indigènes, que les chercheurs ont chance de rencontrer, à l'exclusion des espèces occasionnelles.

Malgré cette modération, le 1^{er} volume, paru en 1895, consacré aux « Animaux non Insectes », recense environ 2.500 espèces, dont 400 pour les Vertébrés, contre 650 Arachnides. Le Tome II, Insectes inférieurs, parut en 1900, comportant 3.106 espèces, sur les 5.000 dont l'auteur admet l'existence chez nous. Les Coléoptères à eux seuls, dont nous avons vu que Lameere, rentrant d'Algérie, écrivait que ce serait long mais très facile, y intervenaient pour plus des deux tiers. Ce ne pouvait être facile que pour lui, ce groupe étant celui qu'il avait le plus étudié. Enfin, le Tome III, paru en 1907, est consacré aux Insectes supérieurs, dont 3.151 espèces sont relevées, sur les 8.500 que l'auteur estime devoir exister en Belgique. Les trois volumes totalisent 2.368 pages, et l'on reste, un demi-siècle plus tard, rempli d'admiration et quelque peu effaré de ce qu'un homme ait pu réaliser pareille œuvre. Son achèvement valut à l'auteur de se voir décerner par l'Académie, le Prix Edm. de Selys Longchamps, pour la Faune belge (1^{re} période).

Le vénérable fondateur de ce Prix, qui avait eu, vingt années durant, les meilleurs rapports

avec son jeune collègue de la Société entomologique, aurait chaleureusement approuvé la décision de l'Académie.

En 1892, déjà animé du désir de susciter des vocations zoologiques, Lameere publia un petit livre, *Esquisse de la Zoologie* (93), où se trouvent exposées les notions générales essentielles, ainsi que la théorie — alors encore contestée — du transformisme. Se ralliant à l'idée de Haeckel, il admettait que le monde vivant comportait trois Règnes, les Protistes (englobant les Protophytes et les Protozoaires), les Métaphytes et les Métazoaires, seuls animaux véritables. Cette opinion se retrouve dans le *Sommaire du Cours d'éléments de Zoologie* (265), publié en 1911, surtout destiné à libérer les étudiants de l'obligation néfaste de devoir prendre pendant le cours des notes en quantité exagérée. L'*Homo sapiens* passe modestement vers le milieu de l'ouvrage, et l'auteur lui reconnaît une supériorité mentale sur les autres Anthropomorphes, pourtant plus évolués anatomiquement ; les Carnassiers et surtout les Ongulés l'étant bien davantage encore.

L'aide très effective que ce Sommaire apporta aux étudiants fut bientôt complétée par un *Guide pour les exercices pratiques de microscopie* (283) qui eut plusieurs éditions.

Toujours dans la catégorie des publications didactiques, Lameere nous donna en 1927 un

Abrégé de la Classification zoologique (405), qui eut une seconde édition en 1931 (431). Cette classification est celle qui se retrouve, développée, dans le *Précis*, dont le Tome 2 était déjà en cours de publication.

Prodigieux et prestigieux panorama du monde animal que ce *Précis de Zoologie*, dont Lameere entreprit la réalisation, et qui, comme il le dit lui-même, ne fait double emploi avec aucun des ouvrages généraux existants, et n'est ni un traité complet ni un manuel élémentaire. L'ouvrage s'adresse aux étudiants de la Licence et à ceux qui, spécialisant un groupe, désirent pourtant avoir une vue d'ensemble du Règne animal : « beaucoup de zoologues eux-mêmes ne se représentent pas l'énorme étendue de la Zoologie, qui égale au moins dix fois la Botanique... » [systématiquement parlant].

Il fallut à Lameere un courage extraordinaire et une foi profonde en ses moyens, pour entreprendre, la soixantaine révolue, une œuvre de pareille envergure, qui allait mobiliser, en les coordonnant, l'immense somme de connaissances qu'il avait accumulées, grâce à sa mémoire fantastique. A vrai dire, il caressait, depuis un quart de siècle au moins, le rêve de pouvoir, un jour, établir le bilan de ses connaissances prodigieuses en les illuminant de ses conceptions phylogénétiques, fruit de ses profondes et sévères confron-

tations des faits acquis, dont les vides devaient nécessairement être comblés par des hypothèses plausibles. Lameere avait en tête, depuis long-temps, non seulement le projet du *Précis*, mais aussi l'essentiel de son plan ; mais quelle infinité de détails restaient à vérifier et à mettre au point, combien d'ouvrages originaux à dépouiller, d'erreurs à écarter, de résultats fragmentaires à rapprocher, pour en faire ressortir la signification, que leurs auteurs n'avaient pas aperçue. Ajoutons qu'il fallait encore assurer l'illustration, en choisissant, parmi d'innombrables mémoires originaux et dans les traités, les meilleures figures déjà publiées, auxquelles de nouvelles figures s'ajoutèrent (surtout pour les Coléoptères).

Lameere consacra, durant les quinze dernières années de sa vie, le plus gros de ses efforts à l'achèvement de son *Précis*. Il y mettait une serveur ardente, et y trouvait d'ailleurs une profonde et intime satisfaction. Les difficultés que l'imprimerie connut durant l'occupation allemande ralentirent le rythme de l'édition, que l'auteur ne précédait que de peu, si bien qu'à sa mort, alors que le septième et dernier volume était déjà en partie imprimé, la fin n'était pas rédigée. Ainsi qu'il se devait, la symphonie resta inachevée.

En 1936, alors qu'il n'en était encore qu'au quatrième volume de son *Précis*, Lameere publia le Tome I d'un autre ouvrage, *Les Animaux de*

la Belgique (463), édité par les Naturalistes belges, dans le bulletin desquels la publication durait depuis un an déjà. L'auteur nous dit que son Manuel de la Faune de Belgique, auquel il mettait la première main 50 ans plus tôt, étant épuisé, il serait nécessaire d'en faire paraître une nouvelle édition, et il était bien décidé à entreprendre encore cette tâche « longue et ardue ». En attendant, Lameere a estimé devoir établir un répertoire sommaire de notre faune, pouvant servir à l'initiation des débutants.

C'est avec ferveur que le vénérable naturaliste cherchait à éveiller de jeunes vocations, et la peine qu'il se donnait pour leur faciliter l'initiation et guider leurs premiers pas est à la fois touchante et admirable. C'est ainsi qu'il se chargea de publier cet abrégé élémentaire de lecture attrayante, à la portée de néophytes, qui y trouvent les bases essentielles d'une orientation générale.

A l'exception d'une partie des Insectes (fraction des Coléoptères, et des Hyménoptères), Lameere putachever ce bel ouvrage, dont le Tome 4 parut l'année après sa mort, complété par deux de ses disciples, MM. R. Mayné et G. Marlier. L'inventaire sommaire des Animaux de la Belgique est ainsi achevé. Mais quel est celui qui nous donnera jamais, à lui seul, une nouvelle édition du Manuel de la Faune de Belgique ?

Les ouvrages que nous avons jusqu'ici passés en revue embrassent la zoologie entière, et n'ont nécessairement d'original que leur plan et leur méthode, la classification qui les éclaire, et l'ordre lumineux apporté à des faits jusqu'alors désordonnés. Ainsi que l'auteur l'a lui-même indiqué, ses observations personnelles n'y interviennent que pour une faible part. Mais, dans le domaine de l'entomologie, Lameere a réalisé une œuvre originale considérable, où l'observation directe intervient de façon prépondérante.

Dès ses débuts, les Coléoptères, ou Scarabées, avaient eu ses préférences, et c'est dans la modeste revue « le Scarabée » que, nous l'avons vu, il publia, encore collégien, ses premières notes entomologiques. Dès 1881, alors qu'il était encore à l'Athénée, il publia trois notes relatives aux espèces belges de la famille des Longicornes, ou Cérambycides, groupe dans lequel il devait se spécialiser avec virtuosité, et acquérir un tel crédit que des spécimens de ces Insectes lui furent désormais envoyés de toutes les parties du monde aux fins de détermination, ce qui lui donna, sa vie durant, l'occasion d'identifier, et souvent de décrire comme nouvelles, des espèces très nombreuses de cette famille, dont il eut en mains presque tous les représentants. A vrai dire, dans cette famille des Cérambycides, qui compte six sous-familles, Lameere en spécialisa deux, celle

des Cérambycines, et particulièrement celle des Prionines, auxquels il devait plus spécialement attacher son nom, tout en l'élevant au rang de famille : Prionides, et cela dès 1885 (58). Après avoir publié de nombreuses notes sur des Longicornes nouveaux de tous les pays, Lameere entreprit la réalisation d'une œuvre immense, la *Revision des Prionides*, qui parut de 1902 à 1912, en vingt-deux mémoires successifs, publiés par la Société entomologique de Belgique, et réunis en deux volumes, l'un en 1905 (217), l'autre en 1912 (284). Le sous-titre précise que cette étude porte sur la systématique et sur la géographie animale. Les Prionines y sont rangés parmi les nombreuses sous-familles des Prionides.

L'immense crédit acquis par Lameere en matière de Longicornes lui valut d'être appelé à rédiger, pour le *Coleopterorum catalogus*, le fascicule 52 : Cerambycidae : Prioninae, qui parut en 1913, sous 108 pages (294), l'un des plus beaux chapitres de cette œuvre colossale et fatidiquement inégale.

En 1919, Lameere fit paraître le fascicule 172 du *Genera insectorum*, sous le titre de Coleoptera longicornia — Fam. Cerambycidae, Subfam. Prioninae, 190 p. in 4^o avec 1 pl. noire et 7 coloriées (332).

Les conclusions générales et les déductions que Lameere tire de son étude approfondie d'un grou-

pe d'Insectes ont une portée générale qui dépasse de beaucoup le domaine entomologique, et sur laquelle nous aurons à revenir à propos de ses idées sur l'évolution. Notons simplement ici qu'il concluait sa note sur les caractères sexuels secondaires des Prionides, publiée en 1915 (305), en disant : « les caractères sexuels secondaires sont d'autant plus développés que la taille des Prioninae est plus grande, soit que l'on considère les individus de la même espèce ou les espèces entre elles ». Les mâles rabougris différant à peine de leur femelle [ainsi qu'on peut le vérifier sur la figure classique représentant la variation interspécifique du Lucane-Cerf-volant].

L'étude magnifique que Lameere a faite des Longicornes est, sans aucun doute, le joyau de son œuvre entomologique et peut-être de son œuvre entière, dont la diversité le dispute à l'étendue.

Dans un tout autre domaine, celui des Non-Insectes, Lameere s'appliqua avec ferveur à une étude particulièrement ardue, celle des *Dicydymides*, minuscules parasites du rein des Céphalopodes littoraux. Ce groupe aberrant, dont on connaît une série d'espèces, a déjà plusieurs fois retenu l'attention de l'Académie. Dès 1876, Ed. Van Beneden, les présentait à la Classe des Sciences (Bull., 1876) comme constituant l'embranchement des *Mésozoaires*, intermédiaire entre les

Protozoaires et les Métazoaires. Suggestion hardie, qui eut un certain crédit, mais que Lameere n'accepta jamais. Lorsqu'il entra à l'Académie, en 1902, le problème des Dicyémides le préoccupait déjà, car, d'accord avec Ed. Van Beneden, une question fut mise au concours annuel, reçut une réponse, et c'est Lameere qui rédigea le rapport (216) sur le travail présenté, et proposant de le couronner, non sans relever toutes les lacunes que présentait encore la connaissance des [soi-disant] Mésozoaires, dont le « cas » ne devait plus cesser de préoccuper l'esprit toujours en éveil de notre grand phylogéniste. Dès 1912, au cours de l'un des séjours qu'il fit à la Station zoologique de Wimereux, il prit un premier contact avec les Dicyémides, mais ce n'est que deux ans plus tard qu'il partit pour Roscoff, tout près pour faire une étude approfondie des Dicyémides, assuré qu'il était d'y trouver un abondant matériel de Céphalopodes : Poulpes et Seiches. Nous avons déjà vu que la guerre l'y surprit, et qu'il demeura en France jusqu'à fin 1918, seule année de son « exil » où il ne retourna pas à Roscoff. Lameere s'attacha, avec un beau courage, à l'étude des Dicyémides, l'un des casse-tête les plus décourageants de la Zoologie, en ce qui concerne les faits, et de la Phylogénie, en ce qui concerne les affinités de ces organismes, au cycle évolutif si compliqué et d'autant plus difficile

à interpréter qu'il est, aujourd'hui encore, incomplètement connu, car si Lameere a trouvé le stade initial de la période qui se déroule à l'intérieur du rein des Céphalopodes, on ignore d'où vient la petite « larve » (?), qui s'introduit dans le Mollusque immédiatement après la naissance de ce dernier ; on ignore toujours, tout en le supposant, si une partie du cycle des Dicyémides se déroule librement dans la mer, ou bien s'effectue à l'intérieur d'un autre hôte, encore inconnu, lequel ne doit d'ailleurs pas nécessairement devenir la proie du Céphalopode, car il est au moins aussi vraisemblable que l'infestation se fasse par une forme libre.

C'est un véritable puzzle auquel Lameere s'attaqua, d'autant plus difficile à résoudre qu'il y manque bien des pièces, et que l'étude des Dicyémides présente de grands embarras techniques, et cela surtout pour un chercheur qui avait beaucoup plus manié la loupe que le microscope. Toujours est-il que Lameere scruta avec une persévérance admirable ses frottis et ses coupes, d'autant plus malaisés à déchiffrer que les stades et les générations d'une même espèce de Dicyémides sont mêlés dans une même préparation, qu'il arrive que deux espèces différentes soient mélangées, situation qui se complique encore du fait que l'on rencontre, au milieu de ce tableau déjà bien embrouillé, des formes anormales

qui l'obscurcissent davantage. Les recherches qu'il fit sur les Dicyémides durant son séjour en France donnèrent lieu à une série de notes et d'articles publiés de 1914 à 1919 dans diverses revues françaises (301, 313, 316, 325, 327, 329, 337), œuvre de si haute valeur et de si grande portée qu'elle valut à son auteur le **Prix décennal des Sciences zoologiques 1912-1921**. Cette haute distinction fut proclamée le 16 décembre 1922, à la séance publique de la Classe des Sciences, au cours de laquelle Lameere, alors Directeur de ladite Classe, prononça un discours sur *l'Histoire naturelle des Dicyémides* (375), discours où l'on trouve le résumé des faits essentiels relatifs à ces organismes déconcertants. Lameere rejette l'idée émise par Ed. Van Beneden, selon laquelle il s'agirait là de Mésozoaires, et note que, si l'on voulait absolument instaurer un tel grand embranchement, ce sont les Coelentérés qui rempliraient le mieux les conditions requises pour justifier un tel groupe. L'auteur signale qu'il a trouvé le stade initial, de provenance inconnue, par lequel le Céphalopode nouvellement éclos se trouve infesté de Dicyémides. Il fait justice d'un stade en lequel Van Beneden a cru reconnaître un mâle, mais ne fait aucune allusion au type en lequel lui-même, à son tour, crut voir le mâle des Dicyémides (301).

Lameere donne un rapide aperçu du cycle évo-

lutif des Dicyémides, dont on ne connaît que ce qui se déroule chez le Céphalopode, les premières générations se reproduisant parthénogénétiquement, tandis qu'ensuite intervient l'autofécondation. L'auteur pense que la cellule interne, considérée comme endodermique, a la valeur d'une cellule folliculeuse, enrobant les gonocytes. Notre auteur estime que les Dicyémides, profondément modifiés par le parasitisme, ont à l'exemple des Ténias, fait l'économie des organes inutiles jusques et y compris leur tube digestif, dont ils n'auraient que faire, étant plongés, les uns et les autres, dans un liquide nutritif, dont ils se nourrissent par la plus grande, sinon par toute la surface de leur corps. [On peut se demander si l'endoderme, dans ces conditions, ne serait pas entièrement perdu, et si le complexe axial n'est pas en réalité mesodermique].

Lameere range les Dicyémides parmi les Vers, à la suite des Echiuriens, estimant que c'est du mâle, fort rudimentaire, des Bonellia qu'ils se rapprochent le plus [parmi les formes actuelles]. Il termine en disant que les Dicyémides « sont un objet d'admiration pour le naturaliste, qui voit dans tout être vivant une œuvre d'art qu'il s'agit d'expliquer ».

Tout au soir de sa vie, Lameere avait toujours l'attention fixée sur les Dicyémides, et la dernière question du Concours annuel qu'il contribua à

poser faisait appel à de nouvelles recherches sur ces singuliers organismes. Il ne lui fut pas donné de voir le magnifique mémoire qui fut présenté en réponse à la question posée, œuvre de M. Henri Nouvel, Professeur à l'Université de Toulouse, qui fut couronné par l'Académie, mais publié en dehors d'elle (1) sous une forme un peu condensée. L'auteur rend un vibrant hommage aux travaux de Lameere, auquel il dédie une espèce *Dicyemennea Lameerei*, hommage justifié s'il en fut.

L'œuvre entière de Lameere est fondée sur l'idée transformiste et animée par elle. Dès les débuts de sa carrière, il se rallia, avec profonde et ardente conviction, à ce qui n'était alors que l'hypothèse de l'Évolution, encore vivement combattue comme hérétique par les esprits dogmatiques. Adepte fervent du Darwinisme, dont il n'acceptait pourtant pas toutes les explications, il fut, dans notre pays, le plus fervent protagoniste de l'évolution organique, tant dans son enseignement universitaire qu'à l'Extension et dans ses écrits. Il dit dès 1892, dans son *Esquisse de la Zoologie* (93) : « La théorie de l'évolution permet seule d'interpréter l'unité de constitution des Animaux, l'unité fondamentale d'organes

(1) H. NOUVEL, Les Dicyémides. *Arch. de Biologie*. T. 58 et 59 (1947-48).

qui, dans un même groupe, ont des fonctions très diverses, tels que l'aile de la chauve-souris, la nageoire du Phoque et la main du Singe, la filiation des fossiles appartenant à des sédiments superposés et surtout le passage successif des embryons par l'organisation de formes inférieures (33, p. 17) ».

Rappelons les deux discours qu'il fit, en qualité de Recteur, en 1906, sur les Ancêtres de l'espèce humaine (225) et, en 1907, sur le Mécanisme de l'Évolution (231), et dont le retentissement fut très grand.

En 1923, Lameere publia un petit volume sur *Darwin* (379), dans la collection « Les cent chefs-d'œuvre étrangers » (Paris, Renaissance du livre), donnant la traduction d'une œuvre longtemps inédite du savant naturaliste anglais : *Essai sur l'origine des espèces* (écrit en 1844), traduction que Lameere fit précéder d'une Introduction très adéquate, où il déclare que l'évolution a acquis la valeur d'un fait, dont l'hypothèse darwiniste est une tentative d'explication. Il faut bien convenir qu'à l'heure actuelle nous en sommes encore au même point : personne ne nie le transformisme, mais on en cherche toujours le mécanisme, assurément complexe.

Dans le Tome I de son *Précis de Zoologie* (420, 440) sous le titre « L'Espèce », l'auteur donna un raccourci magnifique des questions relatives

à l'Évolution. Il en énumère les preuves, faisant grande place à la Paléontologie, qui, malgré les lacunes si étendues de ses archives, nous donne des exemples magnifiques, tel, l'*Archaeopteryx*, qui suffirait à lui seul à prouver la réalité de l'évolution. Lameere table ensuite sur la géographie des âges successifs de notre globe, qui fait connaître les configurations consécutives des terres émergées, dont la distribution géographique actuelle des organismes résulte largement, expliquant de nombreux faits biogéographiques qui apparaissent comme des anomalies. Lameere reprend l'argument des organes homologues et y joint celui des organes rudimentaires, dont il estime qu'il est préférable de les qualifier de réduits.

Le paragraphe consacré à l'adaptation est du plus haut intérêt. L'auteur nous dit que les êtres vivants paraissent avoir été créés pour une fin déterminée. Or, poursuit-il, la fonction ne crée pas l'organe, comme on l'entend dire encore trop souvent [idée lamarckienne]. Et plus loin : « L'oiseau n'a pas des ailes pour voler ; il vole parce qu'il a des ailes ». Le même antifinalisme s'applique à l'œil, dont Lameere dit, avec Helmholtz, que « notre œil est un instrument qu'aucun opticien ne voudrait signer ».

Lameere fait le procès du lamarckisme, s'élevant contre l'hérédité d'exercice ou hérédité des

caractères acquis, dont on n'a jamais pu fournir un seul cas incontestable.

Il passe ensuite au Darwinisme dont l'idée fondamentale est celle de la sélection naturelle, qui aurait, avec le temps, des résultats analogues à ceux de la sélection artificielle, opérée par l'homme, avec des succès si grands et souvent si rapides. Darwin croyait à l'hérédité des variations lentes, ou fluctuations, alors qu'il est prouvé aujourd'hui que seules certaines variations brusques, ou mutations [congénitales] sont parfois héréditaires et l'origine d'espèces nouvelles.

Lameere passe finalement aux règles de la nomenclature, de la terminologie et de la classification, cette dernière étant le domaine qu'il a le plus cultivé, au cours des soixante années de son activité scientifique. Dès l'élaboration de son prodigieux Manuel de la Faune de Belgique, il s'est trouvé dans la nécessité de prendre position sur de nombreux points controversés de la classification zoologique, à laquelle il apporta bien des innovations. Comme nous l'avons vu, il se refusa pendant longtemps à ranger les Protozoaires parmi les animaux vrais, étant donné qu'il n'admettait comme tels que les Métazoaires, (pluricellulaires). Il suivit les idées de Haeckel, selon lequel il y aurait trois embranchements primaires du monde vivant, les Protistes, les Végétaux et les Animaux. Par la suite, notre

grand phylogéniste se rallia à l'idée que les Animaux comportaient les Protozoaires et les Métazoaires, tout en rejetant les Mésozoaires proposés par Ed. Van Beneden.

Ainsi qu'il le proclame lui-même, la classification de Lameere est presque entièrement dichotomique, ce qui résulte sans doute en partie du fait que c'est la méthode qu'il a suivie dans son Manuel de la Faune de Belgique, et aussi, comme il le précise, du désir d'aider la mémoire. Il n'en est pas moins vrai que la dichotomisation systématique de la classification zoologique doit parfois être contraire aux faits, car l'évolution ne s'est pas toujours faite par des dédoublements successifs.

Au cours de sa longue carrière de phylogéniste, les idées de Lameere ont nécessairement subi des modifications, à mesure que des faits nouveaux et des arguments inédits s'ajoutaient à son acquit sans égal.

• • •

Voici les grandes lignes de la classification des Métazoaires, telle qu'il la donne dans son Précis (420, p. 233).

Les *Spongaires* [Polystomes] s'opposent aux *Neuromyaires* [Monostomes]. Ceux-ci se divisent en *Coelenterés* et *Coelomates*, lesquels à leur tour, se scindent en *Hyponeuriens* et *Epineuriens*. Les

Hyponeuriens se partagent en *Trochophores* et *Arthropodes*..., mais nous n'irons pas plus loin, car ce n'est qu'à ces derniers que nous nous arrêtons quelque peu, en raison de l'intérêt tout particulier que Lameere leur a porté.

L'auteur nous dit que les Arthropodes correspondent aux Insectes d'Aristote. Il en a exclu, non sans les y avoir admis antérieurement, les Onychophores et les Tardigrades, ainsi que les Linguatules, rejetés dans les « Vers », auxquels il donne une très large extension. Les Arthropodes tels que Lameere les envisage en dernier lieu, correspondent exactement à ce qu'il appelait les *Condylopodes*, opposés aux *Malacopodes*, (groupant les Onychophores et les Tardigrades).

Les Arthropodes, tels que Lameere les circonscrit dans son Précis (441, p. 149) se divisent en *Arachnomorphes* et *Entomomorphes*. Les premiers se scindent en *Trilobites* et *Chélicérates*, tandis que les seconds se partagent en *Crustacés* et *Trachétates*, ces derniers en *Myriapodes* et *Insectes*.

Lameere admet que les Trilobites, fossiles de l'époque primaire, les plus primitifs des Arthropodes, ont été l'origine de tous les autres. Bien que Lameere ne le dise pas explicitement, il va de soi que l'immense légion des Arthropodes — dix fois plus nombreux que tous les autres Métazoaires ensemble — ne dérivent pas d'un même Trilobite, mais que parmi les 2.000 espèces con-

nues de ce groupe vénérable, plusieurs ont eu une descendance s'étendant jusqu'à nos jours.

Nous voilà donc arrivés aux *Insectes*, auxquels Lameere a consacré la plus grande part de ses publications, objectives et subjectives, les premières traitant de sujets précis et limités, tandis que les secondes discutent de questions générales, dont la portée dépasse souvent le domaine entomologique, s'appliquant au monde animal tout entier.

Lameere admet (464, p. 57) que les Insectes dérivent d'un Myriapode inconnu. Leur tronc est formé de 15 anneaux... dont 3 pour le thorax et 12 pour l'abdomen. Avec la tête, qui, chez tous les Arthropodes, compte 6 métamères, le corps de l'Insecte comprend donc 21 segments... Il y a probablement plus d'un million d'espèces d'Insectes.

Voici comment notre auteur classe les Insectes (464, p. 58).

Une première dichotomie les partage en *Aptilotes* et *Ptilotes*. Les premiers n'ont jamais eu d'ailes, tandis que les seconds en ont en principe, quitte à les avoir perdues.

Les Aptilotes comprennent les Thysanoures et les Collemboles. Les Ptilotes se divisent en Paurométaboliques (Orthoptères et Hémiptères) et Holométaboliques (parmi lesquels nous relevons notamment les Coléoptères, Diptères, Lépidoptères et Hyménoptères).

Arrêtons-nous aux *Coléoptères*, le domaine préféré du grand entomologiste, qui leur a consacré la plus grande part de ses observations personnelles. Il nous dit que les plus anciens fossiles de Coléoptères datent du Permien. Après avoir jadis partagé l'opinion de Handlirsch, suivant laquelle les Coléoptères dériveraient des Blattoïdes, Lameere admet qu'ils sont issus des premiers Mécoptères... primitifs voisins des ancêtres des Mégaloptères. Il estime à 300.000 au moins le nombre des espèces décrites.

Quant à la classification des Coléoptères, ce fut pour Lameere un sujet qui le préoccupa longuement, ayant dû le trancher dès 1900 à l'occasion de la publication du T. II de sa Faune (166, p. 258), sujet qu'il développa la même année dans une note (165) comportant un tableau moins poussé que ceux qui suivirent. Dès 1903, il revient sur la question (194), et son tableau se précise beaucoup. Il défend avec conviction l'idée que les *Puces*, sont les derniers des Coléoptères, et non des Diptères, comme on l'avait généralement admis. Mais cette idée fut abandonnée dans le Précis, comme peu heureuse (480, p. 16) et les Siphonaptères ou Aphaniptères (*Puces*) rangés dans les Stégoptères, groupe voisin des Diptères. C'est là un exemple entre beaucoup d'autres, de la bonne foi avec laquelle Lameere modifiait ses opinions, quand des faits inédits

ou des arguments nouveaux modifiaient les conditions d'un problème.

Le plus grand souci de Lameere fut toujours d'arriver à établir des classifications en rapport avec la parenté des espèces ou de leurs groupements. Pour atteindre un maximum de probabilité, il faisait appel à tous les faits établis, relatifs à l'anatomie, l'embryogénie, la paléontologie et la géographie, sans exclure l'éthologie. On peut dire qu'il s'incarnait en quelque sorte dans l'organisme dont il se préoccupait ; et c'est ainsi qu'on le voit s'insurger contre l'idée que les Insectes de l'époque carbonifère auraient pu rester insensibles à l'attrait des végétaux succulents de ces temps reculés, et il s'écrit : « Comment ! les nombreux Insectes primaires seraient restés platoniquement en contemplation devant le superbe épanouissement des Végétaux de l'époque sans y toucher ! Que mangeaient-ils donc ? » (234, p. 145). Il s'agit là d'un travail intitulé : La paléontologie et les métamorphoses des Insectes, dans lequel l'auteur défend l'idée selon laquelle le groupe des Insectes holométaboliques serait monophylétique, c'est-à-dire de souche unique.

Lameere eut, au cours de son séjour à Paris, durant la première guerre mondiale, l'occasion d'étudier par lui-même de précieuses collections d'Insectes fossiles, qui furent l'objet de plusieurs publications (317, 318, 319, 324, 326). Rentré en

Belgique, il ne tarda pas à donner à l'Académie un travail de grande portée : « *Sur la nervation alaire des Insectes* » (370), publication qui eut l'honneur, fort rare pour un travail original, d'être traduit en anglais. Dans le *Précis*, T. IV (464, p. 80), l'auteur adopte le terme de *nervulation*, car il s'agit de la disposition des nervures des ailes, à laquelle s'attache une grande portée systématique, et non de nerfs. Ces nervures, variant à l'infini, ont nécessité la création d'une terminologie étendue, dont la pratique est laissée aux entomologistes.

Lameere a tiré le plus grand parti de la diversité des nervulations, tout en déplorant que nos connaissances sur l'anatomie interne des Insectes fussent encore si peu étendues et les archives paléontologiques, si fragmentaires.

Bien des années plus tôt, Lameere avait déjà réservé à l'Académie, où ce fut son *maiden speech*, un morceau de choix, sous la forme d'un discours fait en séance publique, sous le titre de « *l'évolution des ornements sexuels* » (208). Il commence par constater que c'est le mâle qui est le beau sexe, ce qui a incité Darwin à imaginer l'intervention d'une sélection sexuelle, fondée sur l'hypothèse que les femelles choisiraient le plus beau mâle, ce qui aurait eu pour conséquence un embellissement continu du sexe fort. Wallace, co-auteur de la théorie de la sélection naturelle, s'est pro-

noncé contre l'hypothèse d'une sélection sexuelle provoquée par un choix opéré par les femelles. Lameere se range à l'opinion suggérée par Wallace, suivant laquelle le mâle disposerait d'un excédant de force par rapport à sa femelle, résultant notamment de ce que celle-ci est seule à élaborer le deutoplasme ovulaire [à quoi l'on pourrait objecter que le mâle, par contre, produit une quantité infiniment plus grande de nucléines spermatiques]. Le débat est loin d'être clos, et tout récemment E. Dottrens (1), parlant des Épinoches, déclare que « la parure de noces a beaucoup plus d'effet sur les mâles en les rendant craintifs, que sur les femelles, qu'on imagine souvent en admiration et séduites par la beauté du prétendant » (p. 90). Dans ce cas tout au moins, la sélection du plus beau mâle se ferait donc par les mâles eux-mêmes, qui s'effaceraient devant le plus brillant de leurs congénères.

Mais il y a bien autre chose dans la lecture qui nous occupe. Partant des Ruminants du groupe des Cervidés, Lameere constate que seuls leurs mâles portent des bois, à la seule exception de l'espèce la plus évoluée, à savoir le Renne, où la femelle a acquis, elle aussi, des bois, en réalité beaucoup moins développés que ceux du mâle.

(1) E. DOTTRENS, *Poissons d'eau douce*. Tome II. Neuchâtel, 1952.

Et Lameere en tire cette conclusion, qu'il illustre d'autres exemples, que le mâle est toujours en avance dans l'évolution.

Lameere examine ensuite le problème chez une série d'Insectes, « éminemment favorables à la solution de maints problèmes de philosophie naturelle » (208), p. 1336, note 2), et évoque tout d'abord les Longicornes qu'il connaît tout spécialement.

Quelque dix ans plus tard, il reprend la question des caractères sexuels secondaires chez les Prionides, dont il a récemment achevé la Revision par un XXII^e mémoire (280). Nous y relèverons cette conclusion (p. 13) :

« Les caractères sexuels secondaires sont d'autant plus développés que la taille des *Prioninae* [variant chez une même espèce, du simple au triple] est plus grande, soit que l'on considère les individus d'une même espèce, ou les espèces entre elles. » C'est cette règle que C. Champy, de l'Institut, a appelée le *phénomène de Lameere*.

Ce sont là des faits bien constatés, que l'on peut vérifier sur les figures classiques de la variabilité spécifique chez notre Lucane cerf-volant, les Géotrupes, etc.

Ajoutons encore que le ♂ minor diffère peu de la ♀ dans le degré de développement des antennes et des mandibules. Elle tend dans l'évolution, à rattraper le mâle, mais celui-ci, comme le Renne, maintient une large avance.

Dans le *Précis*, Tome 2 (434, p. 24), Lameere revient sur cette question, en disant : « Il arrive que, dans l'évolution, la femelle acquière un caractère sexuel secondaire que le mâle possédait seul d'abord ; il en est ainsi pour les cornes des Ruminants ; dans ce cas l'égalité n'est point acquise, le caractère s'accentue chez le mâle. Le Renne... etc. »

En dehors d'innombrables notes de zoologie systématique, consacrées aux Insectes, Lameere nous a donné des travaux de portée plus générale, qu'il faut évoquer ici.

« *La raison d'être des métamorphoses chez les Insectes* » (157). C'est un discours qu'il prononça, fin 1899, en sa qualité de Président de la Société entomologique de Belgique, et il y exprime sa foi en le transformisme, qui a la valeur d'un fait, un problème biologique ne pouvant plus être étudié qu'à sa lumière.

« *L'origine des Sociétés d'Insectes* » (253). Le phénomène social est réalisé chez les Termites et chez les Hyménoptères, deux groupes qui sont aux antipodes l'un de l'autre, et qui ont acquis des mœurs sociales, d'ailleurs bien différentes, indépendamment l'un de l'autre. Dans les deux cas, la formation d'une Société a été rendue possible par le fait que les parents sont en contact avec leurs premiers-nés, et les assistent, mais sans obtenir leur développement complet, car

ces premiers enfants restent neutres. Mais, tandis que, chez les Termites, les deux sexes sont sur le pied d'égalité, chez les Hyménoptères, il s'agit uniquement de femelles, toutes les ouvrières étant des femelles avortées, les mâles étant réduits au rôle de reproducteurs. La formation des neutres s'explique par une déficience alimentaire des premiers enfants, qui, devenus adultes, aideront à leur tour à l'élevage de leurs puînés, et assureront le plein développement de quelques-uns de ceux-ci en géniteurs.

« *La philosophie des Sociétés d'Insectes* » (423). L'auteur nous dit qu'il a pris le terme de Philosophie dans le sens qu'en donne Littré : « étude des principes et des causes », précisément ce dont il va parler.

L'auteur constate tout d'abord combien la réalisation de Sociétés véritables est rare chez les animaux en général et chez les insectes en particulier, relativement au nombre immense de leurs espèces. Il réédite en partie ce que nous venons de voir dans la note qui précède (253) en donnant un magnifique raccourci des faits essentiels connus des Sociétés de Termites et d'Hyménoptères (Abeilles et Bourdons, Guêpes, Fourmis). Sa conclusion est que nous devons nous garder de vouloir résoudre les points d'interrogation qui subsistent ou de diminuer la beauté de ce que nous montrent les sociétés d'Insectes,

en faisant intervenir de sentimentales comparaisons avec la Société humaine.

Après nous être quelque peu étendus sur la partie entomologique de l'œuvre de Lameere, parce qu'elle en est la plus originale, rappelons qu'il n'est pas un groupe du monde animal auquel il n'ait apporté des contributions ; mais il faut mettre hors de pair ses recherches sur les Dicyémides, auxquelles nous avons fait allusion plus haut (p. 89) et dont il tira la matière d'un discours en séance publique de la Classe des Sciences, en 1922, sous le titre : « *L'histoire naturelle des Dicyémides* » (375), groupe aberrant dont l'Académie fut saisie pour la première fois en 1876 par Ed. Van Beneden, qui proposa d'en faire le type d'un embranchement de Mésozoaires. On a vu plus haut comment Lameere, quelque trente ans plus tard, eut sa curiosité eveillée (216) sur les prétdus Mésozoaires, et comment il fut amené à l'étude de ces organismes, si éloignés de ses habituels champs d'investigation. Bien qu'il eût, depuis près d'un quart de siècle, à peu près complètement abandonné les recherches microscopiques, il se révéla chercheur averti dans l'emploi des objectifs les plus puissants, requis pour débrouiller une question particulièrement embarrassante, d'autant plus que l'on ne connaît pas tous les stades du cycle évolutif de ces animalcules énigmatiques. Il conclut le discours qu'il leur

consacre par ces mots : « Les Dicyémides sont précieux pour le biologiste qui cherche par les exceptions, la compréhension des phénomènes généraux de la vie ; ils sont un objet d'admiration pour le naturaliste qui voit dans tout être vivant une œuvre d'art qu'il s'agit d'expliquer » (p. 14 du tirage à part).

* * *

C'est en 1927, à l'âge de 63 ans, alors qu'il avait encore de lourdes charges d'enseignement, que Lameere entreprit, avec une foi admirable, la rédaction de son monumental « *Précis de Zoologie* », dont il rêvait depuis longtemps et dont le plan général, et bien des détails aussi, étaient déjà dans son esprit. Dans sa courte préface, l'auteur nous dit que son but est de favoriser la zoologie pure, qu'il a toujours considérée comme une science à cultiver pour elle-même, ayant son but en soi. Ouvrage destiné aux universitaires, comme aussi aux amateurs qui, avant de se spécialiser, désirent avoir une vue d'ensemble de l'évolution du Règne animal. Et ce fut avec une ardeur fervente, enthousiaste, que l'auteur se mit à brosser le splendide panorama du monde animal qu'il nous a laissé, poursuivant, quinze années durant, sa tâche gigantesque, dont l'achèvement était en vue lorsque la plume lui tomba des mains. Un sort cruel ne lui permit pas de voir

la fin de son œuvre, qui s'interrompt dans le Chapitre des Reptiles, nous privant également des Oiseaux et des Mammifères. N'avoir puachever l'œuvre constituant la synthèse de son activité a certes été pour Lameere l'un des plus profonds regrets qu'il ait éprouvés en ses derniers jours.

Il n'était pas question de faireachever par d'autres l'ouvrage interrompu, et l'on combla la lacune le mieux possible, en la remplaçant par la partie correspondante de l' Abrégé de la Classification zoologique (431, p. 78 et suiv.), dont la 2^e édition parut l'année même où Lameere commença son Précis.

Dans cette Classification l'Homme ne figure plus au sommet d'une « échelle » périmée, mais bien parmi les Primates, avant les Rongeurs, les Carnassiers, les Ongulés et une série d'autres groupes plus évolués. Les caractères anatomiques de l'Homme sont relativement primitifs : il a, notamment, conservé des extrémités pentadactyles, avec l'inestimable pouce opposable de la main, sa supériorité étant purement intellectuelle, grâce au grand développement de l'encéphale.

A peine libéré de ses charges professorales, Lameere, tout en poursuivant l'élaboration de son Précis, dont la moitié restait à faire, entreprit de mettre sur pied une deuxième édition de son Manuel de la Faune de Belgique, œuvre qu'il

avait commencé un demi-siècle plus tôt, à préparer la première édition, depuis longtemps épuisée. Tout en entamant la mise sur pied de cette nouvelle édition, comportant une ordonnance conforme à celle de l' Abrégé de la Classification zoologique, 2^e éd. (431), Lameere n'en rédigea que les 172 premières pages, restées inédites (514). L'auteur jugea qu'il était plus urgent d'écrire un ouvrage élémentaire, destiné à l'initiation des débutants, et c'est ainsi que, à partir de 1935, il publia, dans les fascicules mensuels de la revue *Les Naturalistes belges*, « *Les animaux de la Belgique* », ouvrage en lequel fut incorporée l'introduction qui figure en tête du Manuel de la Faune de Belgique. Durant les sept années qui lui restaient à vivre, Lameere mena de front la publication du Précis et celle des Animaux de la Belgique, mais, dans les deux cas, il s'éteignit alors qu'ils étaient près de leur achèvement, ainsi qu'on l'a déjà vu pour le Précis. En ce qui concerne les Animaux de la Belgique, il ne restait à faire qu'une partie des Coléoptères et les Hyménoptères. Ce vide fut comblé par deux entomologistes avertis : MM. R. Mayné et G. Marlier, grâce auxquels le Tome IV et dernier des Animaux de la Belgique parut dès 1943.

Lameere laissa plusieurs travaux inédits, correspondant aux n^os 502 à 517 de la Liste chronologique. Parmi ceux-ci figurent plusieurs notices

destinées à un supplément de la Biographie nationale (n° 515). La publication de ce Supplément ayant été abandonnée, les notices en question seront insérées dans la nouvelle édition, actuellement en préparation, de la Biographie nationale, laquelle se limitera à la période postérieure à 1830.

Sans les avoir cherchés ni surestimés, Lameere fut comblé d'honneurs. Dans les *Ordres nationaux*, il atteignit les grades de Grand Officier des Ordres de Léopold et de la Couronne et à titre posthume : Rayure d'or et Médaille civique de 1^{re} classe 1940-45.

La France le fit *Chevalier de la Légion d'honneur*, promotion Pasteur. *Correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique* dès 1902, *titulaire* en 1906, il en fut le *Directeur* en 1922.

En 1906, Lameere fut, en raison des deux premiers volumes de son *Manuel de la Faune de Belgique*, le premier lauréat de la fondation académique pour la Faune belge.

Prix décennal des Sciences zoologiques en 1922, en reconnaissance de ses travaux sur les Dicyémides.

Correspondant de l'Institut de France en 1918.

Correspondant de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg.

Correspondant de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie.

Président d'honneur de la Société entomologique de Belgique, de la Société Royale zoologique de Belgique, du Cercle zoologique congolais.

Membre honoraire des Sociétés entomologiques de France, de Londres, de Russie, des Pays-Bas et des Congrès internationaux d'entomologie.

Membre correspondant de la Société entomologique de Philadelphie, de la Société entomologique internationale de Dresde, du Verein für Naturforscher de Berlin, etc.

Laissons lui le dernier mot :

« Il nous faut des naturalistes, et mon livre est destiné à la jeunesse ; celle-ci ignore trop souvent les merveilles cachées dans les bois, dans les champs, dans les dunes, dans les eaux douces, sur la plage ; rien ne peut égaler la poésie, l'émotion intellectuelle intense émanant de la connaissance du plus infime des chefs-d'œuvre de l'évolution » (463, p. 7).

Nul n'eut plus qu'Auguste Lameere, le culte de la nature, en perpétuel devenir.

M. DE SELYS LONGCHAMPS.

BIBLIOGRAPHIE

Une liste chronologique exhaustive des publications d'Aug. Lameere a été publiée par les soins de son fils, dans le Tome VII (et dernier) du *Précis de Zoologie*, p. 205 à 268. (Université de Bruxelles, Institut zoologique Torley-Rousseau) 1942.

Il ne saurait être question de reproduire ici cette liste, qui comporte un total de 519 numéros, auxquels il est renvoyé dans les pages qui précédent. On trouvera donc ici seulement un court addendum à la liste chronologique.

La Biographie académique, publiée anciennement par l'Académie Royale de Belgique, donne la liste des travaux d'Aug. Lameere jusqu'en 1907, date à laquelle cette publication s'est trouvée arrêtée, et qui correspond au n° 232 (sur un total de 519) de la liste chronologique.

Additions et corrections à la liste chronologique des œuvres d'Auguste Lameere (1864-1942) (Précis de Zoologie, T. VII, pp. 205-268).

- P. 208 [Sources d'information locale] : entre la première et la deuxième référence, insérer :
Université Libre de Bruxelles, 63^e année académique, *Notice sur l'exposition universitaire en 1897*, Bruxelles, Hayez, 1897, pp. 100-101 ;
- P. 214 n° 53 : à la deuxième ligne, au lieu de : *Cordotera*, lire : *Cortodera* ;
- P. 220 n° 105 : à la deuxième ligne, au lieu de : *Stycolopsis*, lire : *Styelopsis* ;
- P. 243 n° 310 : à la quatrième ligne, au lieu de : pp. 1-17, lire : pp. 23-39 ;
- P. 262 : au bas de la page, en petits caractères, ajouter :
487bis. — *Prioninae*, in **INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE**. — EXPLORATION DU PARC NATIONAL ALBERT — MISSION G. F. DE WITTE (1933-1935), Fascicule 27, n° 6, pp. 25-26, Bruxelles, 1939 ;
- P. 265 : N. B. : le n° 501 est sorti des presses le 27 mai 1943.
- P. 268 : après le n° 517, ajouter :
518. — Notices bio-bibliographiques sur le personnel enseignant de la Faculté des Sciences de l'Université Libre de

Bruxelles, formant la section D du chapitre I dans le tome II de l'ouvrage : 1909-1934. *L'Université Libre de Bruxelles*, dont le tome I a été publié à Bruxelles en 1934. — Inédit à la date du 1^{er} janvier 1954, ce tome II contient l'ensemble des « Annexes et Documents relatifs au tome I ».

V. ci-dessus le n^o 443.

P. 268 : N. B. : avec les n^os 490, 493 (pp. 263-264), 496, 499 (p. 264) et 500 (p. 265) le n^o 516 (p. 268) constitue la matière de l'ouvrage à désigner comme il suit :

* 519. — *Les Animaux de la Belgique*, Tome IV, *Les Coléoptères — Les Hyménoptères*, avec la collaboration de Raymond MAYNÉ et Georges MARLIER, *Quinze planches hors texte*, Bruxelles, Édition « Les Naturalistes Belges », 1943, un vol. gr. in-8^o de 152 pages avec 232 figures groupées en 15 planches numérotées de I à XV.

Sur l'achèvement de ce tome, v. p. 5 : « Avertissement du tome IV », par R. MAYNÉ ; v. aussi p. 56 note 1, p. 72 note 1 et p. 79 note 1.

W. L.

SOURCES

1. *Michel Huisman* : Hommage à la mémoire d'Eugène Lameere. Bruxelles, 1902 (h. c.) figure dans le dossier ci-dessous, mentionné sous le n^o 10.
2. *Jules [Lameere]*. Nos parents. Bruxelles, 1914 (h. c.) figure dans le dossier ci-dessous, mentionné sous le n^o 10.
3. Notice sur Jules Lameere, par *Maurice Vauthier*, in Annuaire 1923 de l'Académie Royale de Belgique.
4. En hommage à la mémoire d'Auguste Lameere, Président d'honneur de la Société Royale Zoologique de Belgique. Discours prononcés lors de l'Assemblée mensuelle du 16 mai 1942 :
 - A. Dalcq*, Président de la Société, allocution.
 - M. de Selys Longchamps* : Auguste Lameere, Académicien.
- R. Mayné* : L'œuvre entomologique d'Auguste Lameere.
- Paul Brien* : La philosophie zoologique d'Auguste Lameere.
- Paul Pelseneer* : L'homme et l'ami.
Annales de la S. R. Z., LXXVI, 1945, pp. 1 à 36. figure dans le dossier ci-dessous, mentionné sous le n^o 10.

Annuaire de l'Académie

5. *M. Caullery* : Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Lameere. C. R. Académie des Sciences de Paris, T. 214, n° 22, 1^{er} juin 1942, figure dans le dossier ci-dessous, mentionné sous le n° 10.
6. [William Lameere] Post-scriptum au Précis de zoologie d'Aug. Lameere. Tome VII du Précis, pp. 175-177, 1947, figure dans le dossier ci-dessous, mentionné sous le n° 10.
7. [William Lameere] Liste chronologique des œuvres d'Auguste Lameere (1864-1942). id. pp. 205-268, 1942, figure dans le dossier ci-dessous, mentionné sous le n° 10.
8. *Paul Brien* : Auguste Lameere, 1864-1942. [in memoriam]. Alumni. XII. 3. pp. 206-208. Bruxelles 1942 (portrait).
9. *Paul Brien*. Notice sur la vie et les travaux de Auguste Lameere. Université Libre de Bruxelles. Rapport sur les années académiques 1939-40 à 1944-45. Édition de l'Université, 1947.
10. *Dossier Auguste Lameere*, dans les Archives de l'Académie Royale de Belgique (Thérésienne), comprenant une copie des lettres adressées, au cours de son *voyage au Sahara* (1898) par Auguste Lameere à son ami Albert Mockel. Lettres inédites, reprises sous le n° 507 de la Liste chronologique.